

CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal – Séance du 04 Mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le QUATRE du mois de MARS, le Conseil Municipal de la commune de CLERY-N-VEXIN, dûment convoqué, s'est réuni à 20 heures 30 en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur René PANNIER, Maire.

Nombre de membres en exercice : 10

Date de convocation : lundi 24 février 2025

Présents : Madame Delphine ZECCA ; Messieurs Jérôme GUERIN, Georges VIALLON, Robert VISBECQ, Franck DELORME, Jacques BEAUGRAND.

Absents avec pouvoir : Madame Flore QUILLET-JACQUOT donne pouvoir à M. René PANNIER, Madame Nadège BESLON donne pouvoir à M. Franck DELORME, Madame Roseline URIE donne pouvoir à M. Georges VIALLON.

A été désigné secrétaire de séance : M. Georges VIALLON

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 29 janvier 2025.
- Rémunération de l'agent recenseur.

Informations diverses de M. le Maire

Questions Diverses

- Demande de subvention Jeune Sapeur-Pompier de Magny-en-Vexin / Aincourt,
- Demande de subvention Handi Val de Seine,
- Mise à jour liste de diffusion « Référents Canicule »,
- Demande de subvention de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Magny-en-Vexin,
- Visite du Sénat le lundi 21 juillet à 10h20,
- Règlement Cimetière.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à **20 heures et 40 minutes**.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 29 JANVIER 2025

M. PANNIER René, Maire, soumet le procès-verbal du 29 janvier 2025 à l'approbation des conseillers municipaux.

Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce procès-verbal avant son adoption définitive.

Le Conseil Municipal **approuve**, à l'unanimité des membres présents et représentés, le procès-verbal du 29 janvier 2025.

RENUMERATION DE L'AGENT RECENSEUR

DELIB n° 2025 / 03-04 :

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'il appartient à la commune de fixer la rémunération de l'agent recenseur par suite de la collecte des bulletins du recensement et du questionnaire famille.

DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés
de fixer la rémunération à un montant brut de 950 euros.

QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur PANNIER évoque qu'il a été demandé des subventions par :

- L'association Handi Val de Seine d'un montant de 411 euros par personne handicapée dont il accompagne deux personnes de notre commune,
- La caserne des Pompiers de Magny-en-Vexin concernant la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers,
- L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Magny-en-Vexin d'un montant de 230 euros.

Pour toutes ces demandes, il a été décidé d'attendre le vote du budget 2025 afin de décider si une subvention serait accordée.

Monsieur PANNIER évoque également :

- La mise à jour du plan Canicule, Monsieur Georges VIALLON s'est porté volontaire pour être le référent du Plan Canicule.
- Il demande au conseil municipal de bien vouloir faire un retour sur le projet du règlement du cimetière afin de pouvoir le voter au prochain conseil. Il informe également le conseil municipal qu'une réunion publique aura lieu au retour de Marie-Christine le 27 mars.
- Une visite du Sénat est proposée aux membres du Conseil Municipal ainsi qu'aux ainés du village, le lundi 21 juillet à 10h20.
- Aucune fermeture de classe n'est prévue pour la rentrée 2025-2026 sur le regroupement scolaire intercommunal (Arthies, Wy-dit-Joli-Village, Cléry-en-Vexin). La kermesse de l'école de Cléry-en-Vexin aura lieu le 21 juin.
- Un arrêté de stationnement a été pris afin d'interdire le stationnement à l'angle de la rue du Château et de la rue du Bois de Morval. En effet, le stationnement est gênant et dangereux pour les usagers en voiture qui manque de visibilité. Cette interdiction a été signalée par des panneaux qui ont été volés à deux reprises en l'espace d'une dizaine de jours. Cet arrêté de stationnement a été transmis à la Gendarmerie de Vigny.

Monsieur Jérôme Guérin évoque :

- Le repas des anciens organisé traditionnellement le 1^{er} mai. Avec le CFFR, propose de modifier le repas par un buffet / brunch et un après-midi « jeux de société » et de l'ouvrir aux familles.
- La CCVC a décidé la fermeture au mois de juillet du Centre de Loisirs du Camp de César à Nucourt en raison d'un faible taux de remplissage. Cette fermeture n'a pas été partagée, en amont, avec les mairies des alentours. Les élus s'interrogent sur le manque de communication de l'association les Petites Canailles (en charge de la gestion du centre de loisirs), ce qui pourrait aussi expliquer les raisons du faible taux de remplissage.
- Une manifestation aura lieu le samedi 15 mars à l'aérodrome de CORMEILLES-EN-VEXIN. En effet, l'Aéroport de Paris a décidé de permettre l'implantation de l'activité hélicoptères de la société HELIFIRST sur l'aérodrome de Pontoise-Cormeilles-en-Vexin. Il serait prévu plus de 1000 rotations d'hélicoptères à l'année ce qui engendrerait en autres une nuisance sonore (90 décibels) et le risque que d'autres sociétés s'implantent. Par conséquent la Commune de CLERY-EN-VEXIN souhaite soutenir cette manifestation.
- Le site internet de la mairie est en cours de refonte car nous sommes l'une des dernières communes à avoir l'ancienne version du logiciel. Certaines modifications ont déjà été effectuées par l'Union des Maires.
- Le prochain conseil aura lieu fin mars / début avril afin de voter le budget 2025. Les commissions travaux et Information/Communication se réuniront également prochainement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **21 heures et 58 minutes**.

Le secrétaire de Séance,
M. Georges VIALLON



Le Maire,
M. PANNIER René



